

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Gouvernement-Pour-Hulot-ce-sera-complice-craint>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Gouvernement : « Pour Hulot, ce sera compliqué », craint Batho**

27 juin 2017

Gouvernement : « Pour Hulot, ce sera compliqué », craint Batho

> [Politique](#) | Frédéric Mouchon | 27 juin 2017, 7h32 | MAJ : 27 juin 2017, 7h33 | [0](#)



Paris, mai 2013. Voté en 2016, le texte de loi porté par la députée PS Delphine Batho, ex-ministre de l'Écologie, contre les pesticides néonicotinoïdes, dits « tueurs d'abeilles », lui avait été soufflé par Nicolas Hulot.

Écologie. Après le premier bras de fer lundi sur l'insecticide tueur d'abeilles, l'ancienne ministre Delphine Batho prédit à son successeur des arbitrages difficiles malgré sa très forte popularité.

Pas de round d'observation. Cinq jours après le remaniement ministériel, Nicolas Hulot a pu mesurer lundi combien les arbitrages en faveur de l'écologie seront pour lui un combat de tous les jours au sein du gouvernement. Alors que son homologue de l'Agriculture, Stéphane Travert (LREM), avait annoncé lundi vouloir revoir la législation interdisant [les pesticides tueurs d'abeilles](#), le Premier ministre a, trois heures plus tard, donné raison au ministre de la Transition écologique, qu'il rencontre ce mardi matin.

LIRE AUSSI

> [Que sait-on de ces pesticides tueurs d'abeilles ?](#)

Pour les proches de Hulot, [ce désaccord gouvernemental est le premier d'une longue série](#).

« L'Ecologie est le ministère du combat et du rapport de force permanent car, même quand une loi est votée, ce n'est jamais gagné et il y a toujours des tentatives de retour en arrière, constate Ségolène Royal. Ceux qui n'ont pas pu faire valoir leur point de vue sur les néonicotinoïdes quand j'étais ministre retentent le coup aujourd'hui. »

Premier couac ou manœuvre stratégique ?

Alors, couac ou décision orchestrée en haut lieu ? « **Cela ressemble au premier accroc gouvernemental, mais c'est peut-être une manœuvre stratégique de Macron, qui met cette fois Hulot en position de force sur les pesticides pour mieux lui faire accepter d'autres dossiers sensibles plus tard** », analyse Pascal Ferey, vice-président des chambres d'agriculture.

« Matignon n'avait pas le choix de retoquer le ministre de l'Agriculture car les pesticides tueurs d'abeilles sont éminemment symboliques de l'effondrement de la biodiversité, et les études scientifiques sont accablantes en matière d'impact sur la santé », estime la députée PS Delphine Batho, dont le texte de loi voté en 2016 avait été soufflé par... Hulot.

Mais l'ancienne ministre de l'Ecologie est consciente que la tâche de son successeur sera ardue. « **Le fait d'être le ministre le plus populaire du gouvernement est un atout, et Hulot n'est pas là pour faire de la figuration, mais ça sera compliqué sur tout, estime la députée des Deux-Sèvres. Il faut se battre contre des élites très conservatrices qui ne sont pas indépendantes du poids des lobbys.** »

QUESTION DU JOUR. [Nicolas Hulot sera-t-il un ministre durable ?](#)

Proche de Hulot, le député européen écologiste Yannick Jadot voit son arrivée au gouvernement comme « **une promesse mais pas une garantie** ». « **En tant que ministre d'Etat, il a son mot à dire, reconnaît l'élu EELV. Mais il a face à lui un Premier ministre qui a travaillé chez Areva et n'a pas voté la loi de transition énergétique et un ministre de l'Economie (NDLR : Bruno Le Maire) qui a annoncé vouloir supprimer le principe de précaution de la Constitution. Bref, il est particulièrement isolé..** » Et d'enfoncer le clou : « **Nicolas Hulot me fait penser à Jean-Louis Borloo pendant le Grenelle de l'environnement. Le ministre de l'Ecologie se connaît alors en permanence contre les arbitrages de Bercy et Matignon et arrachait des décisions en passant par l'Elysée, jusqu'à ce que Nicolas Sarkozy le lâche.** »

LIRE AUSSI

> [Pesticides : que promettait le candidat Macron ?](#)

Les trois dossiers chauds

Pesticides : les agriculteurs font pression

Votée en 2016, l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes, rebaptisés « tueurs d'abeilles » par les associations d'apiculteurs, a fait l'objet d'âpres discussions à l'Assemblée et inquiète les agriculteurs. D'où la demande, hier, de leur ministre, Stéphane Travert, d'autoriser des « dérogations » pour certains de ces produits lorsqu'ils « n'ont pas de substitution ».

« De nouvelles études accablantes prouvent que ces produits chimiques ont aussi un impact sur la santé humaine », souligne la députée PS à l'origine de la loi, Delphine Batho. « Dès lors que la santé est mise en cause, je ne veux faire aucune concession », a tranché, hier, Nicolas Hulot.

Nucléaire : l'épineux EPR de Flamanville

L'utilisation du couvercle du réacteur EPR de Flamanville « ne saurait être envisagée au-delà de quelques années ». Ce constat inquiétant émane d'un rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Sur la base de ce document, des experts rendront ce soir un avis sur la conformité de la cuve de l'EPR censé démarrer fin 2018. Areva avait détecté en 2014 une concentration excessive de carbone dans l'acier de la cuve. « Un réacteur tout neuf qu'il faudra déjà rafistoler, c'est n'importe quoi », dénonce Sortir du nucléaire. Alors que l'enjeu industriel est énorme pour la France, de quelle marge de manœuvre disposera le ministre de la Transition écologique, favorable à la baisse du poids du nucléaire ?

Aéroport : médiation à Notre-Dame- des-Landes

Alors que les trois médiateurs nommés dans le dossier Notre-Dame-des-Landes — dont un très proche de Hulot, opposé à titre personnel à un projet qu'il pense ne pas aller dans le sens de l'histoire — viennent de rencontrer les opposants au futur aéroport nantais et doivent rendre leur rapport dans six mois, les pro-NDDL se sont fendus hier d'une page de pub dans la presse. Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest, qui regroupe 20 collectivités locales, appelle à respecter la consultation organisée le 26 juin 2016 : « Près de 500 000 électeurs de Loire-Atlantique ont dit oui [...]. 178 décisions judiciaires et un vote démocratique massif ne peuvent être balayés d'un revers de main. »

Le Parisien